



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 21 mars 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme KOENDERS

Convocation envoyée le 15 mars 2019

Publié le 22 mars 2019

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 5

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Guillaume RUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Patrick MASSON	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Danielle JUBAN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Frédéric FAVERJON	M. Nicolas BOURNY	M. Philippe BELLEVILLE.
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Mohamed BEKHTAOUI	

### *Membres absents :*

M. Jean-François DODET	
Mme Colette POPARD	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Benoît BORDAT	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	M. Jean-Louis DUMONT pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.



---

**OBJET : INFORMATIONS ET AVIS**

**Complexe funéraire - Création d'une salle de convivialité / cérémonie - Rénovation de l'accueil du bâtiment existant - Informations**

Pour mémoire, par délibération en date du 14 septembre 2017, le Bureau a adopté le programme portant sur l'amélioration des conditions d'accueil des familles au crématorium (montant de l'enveloppe prévisionnelle : 2,4 M€ TTC) qui comprend :

- Création d'une annexe au bâtiment principal qui fera office de salle de convivialité (en remplacement de l'actuel trop exigü) ou de lieu de cérémonie occasionnel pour compléter les équipements existants ;
- Un accueil du bâtiment actuel repensé afin de mieux organiser les flux vers les salles de cérémonie.

Les travaux démarreront à l'automne 2019 par la construction de la salle de convivialité avant de se concentrer sur le bâtiment existant pour le réaménagement de l'accueil et des bureaux ; le planning de réalisation envisagé se déroule ainsi de septembre 2019 à Mars 2021.

Il est convenu que l'activité du crématorium sera maintenue pendant cette période, et que tout sera mis en œuvre pour que les opérateurs funéraires puissent procéder aux funérailles et que les familles soient accueillies dans les meilleures conditions possibles ; un phasage des travaux afin d'allier continuité du service public et présence des entreprises éventuellement en horaires décalés est prévu.

Il est précisé que la partie cimetière reste accessible aux familles et aux pompes funèbres pendant les travaux, sauf éventuellement pour les inhumations à proximité du chantier qu'il conviendra de différer.

Un aménagement des parkings est également prévu courant 2019, afin d'offrir des places de stationnement supplémentaires au public ; les cheminements piétons depuis les arrêts de bus sur la route départementale sont également pris en compte.

SCRUTIN : POUR : 37

CONTRE : 0

*DONT 5 PROCURATION(S)*

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0